Bulletin d'adhésion

à renvoyer accompagné du règlement au conseil local ou à la FCPE départementale, si vous n'avez pas choisi l'adhésion en ligne.

Flashez pour adhérer en ligne !

Rapide et pratique. Utile pour l'adhésion du 2e parent.

Mes coordonnées

Année scolaire 20__ /20__

Conseil local de _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail _____

Tél. portable _____

Avez-vous déjà adhéré les années précédentes ? ❑ oui ❑ non

Je souhaite :

- ❑ participer aux activités du conseil local
- ❑ être candidat au conseil d'école (maternelle, élémentaire)
- ❑ être candidat au conseil d'administration (collège, lycée)
- ❑ être délégué FCPE au conseil de classe (collège, lycée)

J'accepte de recevoir :

- ❑ les newsletters gratuites de la FCPE

Mes enfants

Nom et prénom	Né(e) le	Nom de l'établissement scolaire / Ville	Classe

Mon forfait

- ❑ **Cotisation normale** _____ **32€**
  soit 13,52 € après déduction fiscale
- ❑ **Cotisation réduite** _____ **12€**
  (parent non imposable)
- ❑ **Cotisation de soutien** _____ **42€**
  soit 16,92 € après déduction fiscale
- ❑ **Cotisation du 2nd parent** _____ **8€**
  si membre actif

Déduire 4€ si adhésion sans Revue des Parents _____ €

- ❑ **Je cotise déjà auprès du conseil local de** _____

Total de mon adhésion : _____ **€**

Date : _____

Règlement par chèque à l'ordre de la FCPE, espèces ou virement (nous demander un RIB).
A remettre en priorité au conseil local. Les adhérents non rattachés à un conseil local envoient chèque et bulletin à la FCPE du Doubs.

Signature : _____

Nous contacter

FCPE 25 - CDPE du Doubs
Conseil départemental des parents d'élèves
14 rue Violet
25000 BESANCON
Tél : 03 81 83 02 09 / cdpe@fcpe25.fr
https://25.fcpe.asso.fr
Twitter : @FCPE_Doubs
Adhésion en ligne : https://www.fcpe-adhesion.fr/025/adhesion

Un reçu "Don aux œuvres" permettant une réduction d'impôt vous sera envoyé (66% de la somme versée, hors abonnement, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).

Ils vous racontent pourquoi ils ont adhéré...

Si nous n'avions pas envoyé des courriers au rectorat avec l'entête FCPE pour obtenir un remplaçant dans notre école primaire, nous n'aurions pas eu le même délai de réponse. C'est ce qui s'appelle avoir du poids !

Être membre du conseil de discipline, quand c'est le premier, c'est un peu stressant. On a la vie d'un élève entre nos mains. Heureusement que j'ai pu être formée par la FCPE. Et maintenant, en visio, c'est encore plus pratique.

Sentir qu'on appartient à une équipe et savoir que l'on peut échanger entre nous en cas de pépins dans notre collège, ça change tout. C'est le collectif qui nous porte quand on est parfois découragé.

Mais surtout...

Chacun donne de son temps en fonction de ses disponibilités et de ses envies ! Après avoir pris son adhésion, chacun choisit comment s'investir. Un peu, beaucoup, passionnément...

1 pesée des cartables, c'est ok

1 conseil de classe, c'est ok

1 courrier rédigé, c'est ok

1 manif, c'est ok aussi !

À quoi sert mon adhésion ?

Le prix de l'adhésion à la FCPE diffère selon le département auquel vous êtes rattaché. Voici comment est utilisée la part reversée à la FCPE pour une cotisation théorique de 20 €.

Ces 20 euros vont être répartis comme suit :

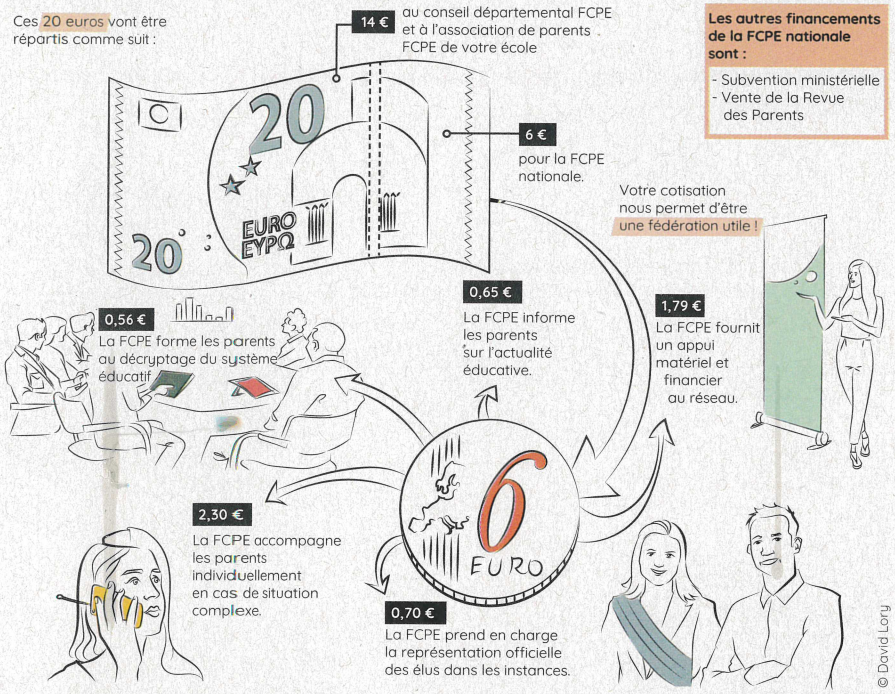

© David Lory

Les autres financements de la FCPE nationale sont :

- Subvention ministérielle
- Vente de la Revue des Parents

L'assurance scolaire est indispensable

Pourquoi la FCPE recommande exclusivement la MAE ?

La MAE et la FCPE œuvrent depuis leur création à la défense et au rayonnement de l'enseignement public et de l'éducation laïque pour la réussite de tous les élèves.

Organisations de l'économie sociale et solidaire, partenaires depuis 1991, elles partagent les mêmes valeurs de laïcité, de démocratie, de solidarité et d'égalité.

La MAE, n°1 de l'assurance scolaire, protège tous les enfants, quoi qu'il arrive, sans logique de profit.

Adhérer sur www.mae.fr

la mae Depuis 1932
MON PREMIER ASSUREUR

Les informations collectées font l'objet d'un traitement informatique par le CDPE et la fédération nationale. Vos informations sont à destination du CDPE, de la FCPE et du conseil local et sont conservées pendant 3 ans à l'issue de votre dernière année d'adhésion. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant ou demander leur modification. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre demande par courriel à informatique@fcpe.asso.fr

LE TRI + FACILE

Agissez pour le recyclage des papiers avec la FCPE et Citéo

Parents FCPE, le pouvoir d'agir

Rejoignez-nous !

La FCPE est la première association de parents d'élèves de l'enseignement public.
Elle compte plus de 190 000 adhérents, et plus de 40 000 élus **dans les écoles, collèges, lycées.**
Reconnue d'utilité publique, la FCPE fonctionne grâce à ses bénévoles.

@fcpe.nationale @FCPE_nationale

Abonnez-vous à la Revue des Parents
Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews et un encart départemental le cas échéant.
6 numéros par an pour 4 € seulement !
(4 numéros en version numérique et 2 numéros imprimés)

Conditions générales de vente: fcpe.asso.fr/revue-des-parents

Bulletin

la mae Depuis 1932
MON PREMIER ASSUREUR

au verso

POURQUOI SOUSCRIRE L'ASSURANCE SCOLAIRE MAE ?

En tant que spécialiste de la protection de l'enfant, la MAE met son expertise à votre disposition.

La MAE, c'est bien plus qu'une Assurance Scolaire. Nous protégeons les enfants sur le temps scolaire, classe, récréation, sport et aussi 24h/24, toute l'année, au centre de loisirs, le week-end et en vacances.

La responsabilité civile de votre Assurance Habitation ne suffit pas. Elle couvre uniquement les dommages ou les blessures causés par votre enfant. Celui-ci n'est pas protégé s'il est victime d'un accident.

Une protection individuelle corporelle est donc indispensable pour permettre à votre enfant de suivre sa scolarité dans les meilleures conditions.

OFFRE 4ÈME ENFANT

À partir de 4 enfants, bénéficiez d'une réduction de **11,90 €** quelle que soit la formule que vous choisissez.
Rendez-vous sur mae.fr.
Offre non cumulable.

LES PLUS DE NOTRE ASSURANCE SCOLAIRE

ZÉRO FRANCHISE

Nous vous remboursons dès le premier euro à votre charge(1).

NAISSANCE / MATERNELLE GARDE À DOMICILE

Si l'un des deux parents est hospitalisé ou immobilisé.

ÉLÉMENTAIRE ÉCOLE À DOMICILE

En cas d'immobilisation prolongée de votre enfant.

COLLÈGE / LYCÉE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

En cas d'agression, racket, harcèlement et cyberharcèlement.

ÉTUDES SUPÉRIEURES ASSUR' ÉTUDES

Versement d'un capital de 1 000 € en cas de redoublement consécutif à un accident.

(1) Hors franchises médicales légales pour les majeurs.

ASSURANCE SCOLAIRE 2022 2023

Adhérez directement sur **mae**.fr/rentree2022
Simple et rapide, 100 % sécurisé

ou

Renvoyez-nous votre bulletin d'adhésion, accompagné de votre règlement **par chèque** à l'ordre de la **MAE**, dans une enveloppe ordinaire, **sans affranchissement**, à l'adresse suivante :
MAE - LIBRE RÉPONSE 30202 - 76049 ROUEN CEDEX

Êtes-vous déjà adhérent à la MAE ? ☐ oui ☐ non Si oui, merci de nous indiquer votre code adhérent C

SOUSCRIPTEUR

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

N° et nom de la rue

Complément d'adresse

CP Ville

Né(e) le À Commune, département et pays de naissance

Tél.* Email*

* J'accepte de recevoir des informations de la MAE ☐ par email ☐ par SMS

☐ Agriculteur ☐ Artisan/Commerçant/Chef d'entreprise ☐ Assistante maternelle ☐ Agent de maîtrise
☐ Cadre/Profession libérale/Artiste/Prof. universitaire ☐ Demandeur d'emploi ☐ Employé ☐ Étudiant ☐ Ouvrier
☐ Professeur des écoles/Instituteur ☐ Professeur du secondaire/supérieur ☐ Retraité ☐ Sans activité professionnelle

Pratique ! Mon contrat est en tacite reconduction, il se renouvelle automatiquement le 1er septembre de chaque année.

1er ENFANT

☐ Garçon ☐ Fille Né(e) le

Nom

Prénom

Né(e) à Commune, département et pays de naissance

☐ MAE Génération	38,50 €/an
☐ 24/24 SIMPLE	29,00 €/an
☐ Scolaire PLUS	19,90 €/an
☐ Scolaire SIMPLE	11,90 €/an

-20% OFFRE DE BIENVENUE MATERNELLE**

☐ Garçon ☐ Fille Né(e) le

Nom

Prénom

Né(e) à Commune, département et pays de naissance

☐ MAE Génération	30,80 €/an
☐ 24/24 SIMPLE	23,20 €/an
☐ Scolaire PLUS	15,90 €/an
☐ Scolaire SIMPLE	9,50 €/an

**Si votre enfant scolarisé en maternelle adhère pour la 1ère fois à la MAE. Offre non cumulable et valable jusqu'au 31/08/2023.

Si vous avez d'autres enfants à protéger, veuillez les ajouter sur papier libre en indiquant la protection choisie ou adressez-vous à votre MAE.

TOTAL COTISATION(S) À RÉGLER . €

Je soussigné(e), élève majeur ou représentant légal de l'élève mineur, demande mon adhésion annuelle en tacite reconduction à la Mutuelle MAE et la prise d'effet des garanties souscrites dès le paiement effectif de ma cotisation. Mon contrat est conclu jusqu'au 31 août 2023 et se renouvelle par tacite reconduction le 1er septembre de chaque année. Je reconnais être informé(e) : • du délai de renonciation de 14 jours à partir du jour de conclusion du contrat que je peux exercer en informant la MAE par courrier, selon la formule : "Je soussigné ___ demeurant à ___ renonce à mon contrat MAE et demande le remboursement de la cotisation versée." À défaut, je recevrai les statuts et la notice d'information valant conditions générales. • qu'en cas de mécontentement ou de désaccord avec mon interlocuteur habituel, je peux présenter une réclamation au Service Réclamations Adhérents - 62 rue Louis Bouilhet - CS 91833 - 76044 ROUEN Cedex ou à s.reclamation@mae.fr. Si le désaccord persiste, je peux écrire au Médiateur de l'Assurance - TSA 50 110 - 75441 PARIS Cedex 09 ou sur www.mediation-assurance.org. • que mes données personnelles font l'objet d'un traitement automatisé pour la passation, la gestion et l'exécution du contrat. Elles peuvent être communiquées aux intervenants du Groupe MAE et à des organismes tiers (professionnels habilités, réassurance, contrôle, autorités administratives ou judiciaires, notamment pour la lutte contre la fraude, le blanchiment et le financement du terrorisme), ou, sauf si je m'y oppose, pour des actions commerciales et l'envoi d'informations sur les contrats et services MAE. • que je peux y accéder, les rectifier ou m'opposer pour motifs légitimes à leur traitement, choisir leur effacement, sauf si elles sont nécessaires à la gestion ou exécution du contrat.

Fait à

Le :

Signature

Document d'information sur le produit d'assurance, Notice d'information valant Conditions Générales et Statuts sont disponibles sur **mae.fr**.

4ème année sans augmentation de tarifs

EXTRASCOLAIRE

38,50€ par an | **29,00€** par an

SCOLAIRE

19,90€ par an | **11,90€** par an

MON PREMIER ASSUREUR

Activités Scolaires + Trajet + Vie quotidienne		PRINCIPALES GARANTIES MAE	Activités Scolaires + Trajet	
MAE Génération ★★★★	24/24 SIMPLE ★★★		SCOLAIRE PLUS ★★	SCOLAIRE SIMPLE ★
•	•	Protection activités scolaires (accidents subis et causés)	•	•
•	•	Remboursement des frais de soins dès le 1er euro à votre charge(1)	•	•
•	•	Prise en charge de l'accident, avec ou sans tiers identifié	•	•
•	•	Remboursement des frais dentaires et d'optique en cas d'accident	•	•
•	•	Remboursement des frais de garde ou de cantine en cas d'accident	•	•
•	•	Indemnisation perte de revenus en cas de garde par le parent	•	•
•	•	Aide à la garde de l'enfant à domicile ou chez une assistante maternelle	•	•
•	•	Soutien psychologique en cas d'agression, racket, harcèlement, cyberharcèlement ou d'événement traumatique collectif	•	•
•	•	Assistance rapatriement	•	•
•	•	Frais de consultations de médecines douces suite à un accident	•	•
•	•	Stages en entreprise	•	•
•	•	Vêtements endommagés pendant les activités scolaires	•	•
•	•	École à domicile en cas d'immobilisation prolongée	•	•
•	•	Conduite à l'école	•	•
•	•	Remboursement des frais engagés pour garder l'enfant malade plus de 5 jours consécutifs ou accidenté	•	
•	•	Vol du cartable, fournitures, manuels scolaires et sac d'internat	•	
•	•	Remplacement des clés, vêtements, papiers administratifs et cartes d'abonnement diverses (cantine, transports, club sportif) en cas d'agression/racket	•	
•	•	Protection 24h/24, 365 jours/an (accidents subis)		
•		Protection 24h/24, 365 jours/an (accidents causés)		
•		Assistance Nounou de remplacement		
•		Assistance psychologique		
•		MAE Neige		
•		Service téléphonique d'informations juridiques sur l'e-réputation		

(1) Hors franchises médicales légales pour les majeurs.
Tous les détails des garanties dans la Notice d'information valant Conditions Générales ou sur **mae**.fr

DNI 04/22 • Mutuelle MAE • Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité • SIREN n° 510 778 442 • 62 rue Louis Bouthet - CS 91833 - 76044 ROUEN CEDEX • Crédit photo - Offset by Shutterstock, GettyImages

2022 2023 ASSURANCE SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Votre enfant mérite le spécialiste de l'Assurance Scolaire.

MON PREMIER ASSUREUR

Adhésion immédiate sur **mae**.fr/rentree2022

02 32 83 60 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
Le samedi de 8h30 à 17h

Au verso, information FCPE